

*Initiatives ministérielles*

• (1630)

**M. Taylor:** Monsieur le Président, j'ai effectivement une question supplémentaire à poser. Par la même occasion, je voudrais savoir s'il est toujours temps de s'inscrire sur la liste des intervenants, car je veux participer aussi cet après-midi au débat sur ce projet de loi.

J'ai eu l'occasion d'examiner le budget des dépenses qui a été déposé ici l'autre jour. Je suis très impatient de voir comment fonctionnera la Table ronde, mais je remarque qu'il n'est nulle part question là-dedans des dépenses qui y sont associées. Mais j'ai pu voir que les subventions versées aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon au titre de la Stratégie pour l'environnement arctique y sont réduites de quelque deux millions de dollars. Ces territoires ont perdu à peu près 40 p. 100 de leur budget.

J'ai bel et bien remarqué que beaucoup d'organisations environnementales non gouvernementales ont vu leur financement réduit dans le budget des dépenses du ministère de l'Environnement. J'ai effectivement remarqué que les contributions versées à l'Université de la Saskatchewan pour le Centre canadien de la santé faunique et en particulier pour le service des maladies de la faune, sont passées de 380 000 \$ à 200 000 \$. Des organisations canadiennes comme le Programme canadien d'écocivisme ont vu leur financement réduit de plus de la moitié dans ce budget des dépenses.

Comme je constate que la Table ronde ne figure pas dans le budget des dépenses et que des programmes précieux qu'a récemment appuyés le ministère de l'Environnement subissent des compressions budgétaires, je demanderai au ministre s'il peut me dire dans quelle mesure le gouvernement est déterminé à maintenir les programmes existants et où se situe la Table ronde nationale dans les dépenses de 1993-1994.

**Mme Browes:** Monsieur le Président, je pense que le député devra attendre que nous ayons adopté ce projet de loi avant que cela fasse l'objet d'un poste distinct dans les prévisions budgétaires. La première étape consiste à adopter ce projet de loi, chose que nous espérons faire rapidement.

Au sujet de certains des points bien précis que le député a mentionnés, je pense qu'il faut examiner la question dans un plus large contexte pour voir exactement ce que nous faisons en matière d'environnement.

Le Plan vert, présenté en 1991 renferme une centaine d'initiatives. C'est un programme très complet que nous

voulions mettre en oeuvre afin d'assainir l'air, l'eau et les sols dans l'intérêt de tous les Canadiens.

On a débloqué trois milliards de dollars sur une période de sept ans pour ce type d'initiatives. Cette année seulement, on augmente de 30 p. 100 nos dépenses et nos engagements dans le domaine de l'environnement. Cela représente un très important montant prélevé sur les deniers publics. Nous savons tous à quel point il est difficile d'utiliser les deniers publics le mieux possible pour en tirer le maximum.

Selon moi et mon gouvernement, les Canadiens veulent un environnement sain. Ce projet de loi donne la possibilité aux Canadiens de toutes les couches de la société de parvenir à un consensus en proposant eux-mêmes des idées et des recommandations permettant de parvenir au développement soutenable dont on parlait dans le rapport de la Commission Brundtland intitulé «Notre avenir à tous».

En l'occurrence, nous sommes un chef de file une fois de plus en 1993, comme nous l'avons été il y a 20 ans, à Stockholm. Nous avons joué un rôle important au sein de la Commission Brundtland, nous avons participé activement à la conférence tenue au Brésil et nous donnons à nouveau l'exemple grâce à notre Plan vert et cette table ronde prévue dans le projet de loi qui découle elle aussi de notre Plan vert. Cette table ronde sera bien financée lorsque ce projet de loi aura été adopté pour permettre aux Canadiens de participer pleinement au processus.

• (1635)

[Français]

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période de questions et commentaires est maintenant expirée. Avant de reconnaître l'honorable député de Broadview—Greenwood, il est de mon devoir, conformément à l'article 38, de faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera, ce soir, à l'heure de l'ajournement: l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce—Les octrois aux municipalités; l'honorable député de Burnaby—Kingsway—Les affaires extérieures; l'honorable député d'Halifax—Ouest—Le désastre de la mine Westray; l'honorable député de Windsor—Sainte-Claire—Le programme d'aide à la recherche industrielle; et l'honorable député de Bonavista—Trinity—Conception—Le maintien de la paix.

L'honorable député de Broadview—Greenwood a maintenant la parole.